

COMMUNIQUE DE LA GENDARMERIE

Mesdames et messieurs.

A l'approche des fêtes de fin d'année, le Groupement de Gendarmerie Départementale de la Drôme (GGD26) souhaite vous sensibiliser sur la menace des cambriolages de résidence.

En effet, les auteurs, attirés par les valeurs présentes chez vous, notamment à en lien avec les fêtes (cadeaux, denrées alimentaires, alcool), peuvent profiter de votre absence pour entrer par effraction au sein de votre domicile.

Le GGD26 vous propose de mettre en place les préconisations suivantes, afin de sécuriser au mieux votre habitation.

1. Les moyens techniques:

- assurez vous que tous les ouvrants sont bien fermés en votre absence (portes, fenêtres et volets);
- renforcez les baies-vitrées ou portes-fenêtre (cadenas, système bloquant le coulissement des battants, barre anti arrachement des volets etc.);
- installez un éclairage extérieur à détection de mouvement;
- placez votre habitation sous alarme intrusion (détecteurs, caméra vidéo); attention aux systèmes reliés aux box internet (renvoi de l'alarme inefficace en cas de coupure d'Internet).

2. Les moyens humains / organisationnels

- fermez votre porte à clé même lorsque vous êtes chez vous;
- stockez vos valeurs (bijoux, argent liquide, multimédia) si possible dans un coffre (norme NF EN 14450, classe S1 ou S2) en votre absence;
- Le cas échéant, dissimulez vos valeurs dans un endroit le plus discret possible (les piles de linge étant les cachettes les plus connues, salle de bain tout comme la et les tables de chevet); essayez vos valeurs dans toute la maison.
- Conservez les factures de tous vos biens de valeurs; prenez des photos de vos bijoux et constituez en un *book* ou registre;
- sauvegardez vos photos personnelles sur un support de stockage externe; dissimulez au mieux cet appareil (ou emportez le avec vous);
- soyez discrets sur les réseaux sociaux: évitez d'indiquer votre départ/absence/destination etc.
- en cas d'absence prolongée, organisez-vous (familles, voisins, amis) pour faire "vivre" votre habitation : relève du courrier/ouverture/fermeture des volets; présence le soir (lumières) etc.
- faites appel au dispositif Opération Tranquillité Vacances; OTV : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R43241> ou rapprochez-vous de votre brigade de gendarmerie locale.

3. Les moyens de détection

- soyez attentifs aux présences insistantes et ou étrangères à votre quartier (repérage);
- relevez les immatriculations des véhicules circulant à faible allure dans votre quartier et n'appartenant à aucun de vos voisins connus;
- faites le 17 si vous constatez une circulation anormale de véhicules/personnes aux abords de votre habitation ou de votre quartier.
- Attention aux appels ne donnant pas suite : il peut s'agir d'une tentative de "sondage" pour tester votre présence ou non;
- faites régulièrement le tour de votre propriété : certains cambrioleurs "ciblent" les maisons au préalable, en inscrivant des signes (porte, boîte aux lettres, clôture/portail);
- si vous constatez une inscription irrégulière, prenez la en photo et contactez votre brigade de gendarmerie locale.

En cas de cambriolage, ne touchez à rien et contactez directement votre brigade de gendarmerie locale (ou commissariat); faites le 17.

Si des moyens de paiement venaient à vous être dérobés, contactez immédiatement votre banque pour faire opposition.

Soyez assurés, Mesdames et Messieurs, de notre engagement entier et dévoué.

